



N° Arrêté : 02/2026.

ARRÊTÉ DU COMITÉ SYNDICAL

<u>Service :</u>	<u>Objet :</u> DÉLÉGATION DE FONCTIONS À MONSIEUR JEAN-MARC FARGIER
------------------	---

Le Président du Syndicat Mixte du Pays du Velay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-9,

VU les statuts du Pays du Velay du 7 juillet 2026 fixant à 2 le nombre de vice-présidents,

VU le procès-verbal d'élection du Président, des Vice-Présidents et des membres du Bureau du 7 juillet 2026,

VU la délibération du Syndicat Mixte du Pays du Velay en date du 7 juillet 2026 portant élection de Monsieur Jean-Marc FARGIER en qualité de 1^{er} Vice-Président,

CONSIDÉRANT les impératifs de bon fonctionnement de l'Administration,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - À compter du 7 juillet 2026, il est donné délégation à Monsieur Jean-Marc FARGIER, 1^{er} Vice-Président, pour intervenir dans les domaines suivants :

- suivi des affaires financières,
- élaboration et suivi des budgets,
- suivi de la dette et de la trésorerie,
- préparation et suivi de la prospective
- et de tout autre dossier du secteur délégué.

ARTICLE 2 - Le Président du Syndicat Mixte du Pays du Velay est chargé de l'exécution du présent arrêté dont expédition sera faite à Monsieur le Préfet de la Haute-Loire et copie sera remise à Monsieur le Trésorier Principal Municipal ainsi qu'à l'intéressé. Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés du Syndicat Mixte du Pays du Velay et publié.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois suivant sa publication.

ARTICLE 4 - Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Haute-Loire,
 - Monsieur le Trésorier principal municipal, receveur du Syndicat Mixte du Pays du Velay,
- et notifiée à l'intéressé et publiée sur le site internet du Syndicat Mixte du Pays du Velay.

Fait au Puy-en-Velay, le 7 8 JUIL. 2026

Le Président
du Syndicat Mixte du Pays du Velay,

Jean-Benoit GIRODET

Signature de l'élu :

Notification faite à l'élu le : 7 8 JUIL. 2026